

## EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

## AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 mars 2015 N° 474

## Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE passent en revue les 11 plans numériques avec leurs chefs de projet

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du numérique, ont réuni vendredi 13 mars et lundi 16 mars les chefs de projet des onze plans numériques de la Nouvelle France Industrielle.

Ces nouvelles réunions de travail de la revue des 34 plans voulue par le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique étaient l'occasion de réaliser un point d'avancement des feuilles de route et de préciser le calendrier des prochaines réalisations : nouveaux investissements, commercialisation de nouvelles offres de produits et de services, créations d'emplois. Les échanges avec les chefs de projet sur les modalités de recentrage des priorités, d'évolution de la gouvernance des plans et d'accélération des plans qui en ont besoin, vont notamment permettre d'engager la phase 2 des plans en avril. Les travaux présentés contribueront également à la stratégie numérique que présentera la France pour nourrir le programme de travail numérique européen en préparation, ainsi que le projet de loi numérique que les ministres porteront au parlement à l'automne 2015.

Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE ont salué la mobilisation et la qualité du travail des chefs de projet présents et de leurs équipes. Ces alliances privé-public portent leurs premiers fruits et affichent des objectifs précis et ambitieux pour les prochains mois :

- Big Data 5 initiatives Big Data, associées à des détenteurs de données publics et privés, ont été sélectionnées en décembre 2014. Elles vont permettre de lancer 55 challenges destinés aux startups d'ici la fin de l'année 2016. Sur le plan réglementaire, le premier semestre 2015 doit permettre de définir, avec la CNIL, les « packs de conformité » pour l'assurance et le véhicule connecté qui faciliteront l'innovation par le Big Data dans ces secteurs, en conformité avec le cadre légal. La structure et le développement de formations adaptées aux besoins feront également partie des priorités.
- Cloud Computing La SaaS academy, portée par OVH et l'IRT SystemX, a été lancée en décembre 2014. Elle vise à faciliter et à accélérer la transition des éditeurs de logiciel vers le cloud (software-as-a-service). Une première version du référentiel du label « Secure Cloud » a été publié par l'ANSSI fin 2014. Les expérimentations en cours et les discussions





engagées en janvier avec l'Allemagne doivent permettre de le lancer opérationnellement et de le porter au niveau européen en 2015.

- Supercalculateurs Atos-Bull, avec le soutien de l'Etat à hauteur de 70 M€ jusqu'à la fin de l'année 2015, doit atteindre une offre de supercalculateurs au meilleur niveau mondial avant la fin de l'année 2016. Sur le plan des usages du calcul intensif, plusieurs nouvelles initiatives sectorielles vont être engagées avant l'été, à l'image du projet PALM qui vise à développer autour d'Orléans des logiciels de simulation et d'aide à la décision pour l'agriculture. La qualité de la dynamique engagée a notamment provoqué l'annonce par Intel d'implanter en France un centre de R&D sur le Big Data.
- Objets connectés Les acteurs du plan ont été aux premiers rangs de l'offensive de la French Tech sur les objets connectés au CES de Las Vegas de janvier. En lien avec la chaîne de magasins Lick, et la montée en puissance du CES Unveiled fin 2015 à Paris, ils veulent aller plus vite et plus loin dans le « faire-savoir » de notre savoir-faire français dans ce domaine. Avec le soutien des collectivités locales et de l'Etat, la première Cité de l'objet connecté sera inaugurée à Angers au mois de mai.
- Réalité augmentée Les industriels se sont organisés autour de l'initiative French Augmented Reality pour promouvoir le savoir-faire français. Les premiers projets d'usage identifiés dans la feuille de route ont démarré. Un appel à projet dédié sera donc lancé avant l'été pour répondre aux spécificités de ces projets d'usage.
- Services sans contact Les premières retombées concrètes du volet paiement du plan sont perceptibles avec la forte croissance de l'émission de cartes et de l'équipement de terminaux sans contact. En 2014 : le parc de cartes a connu une croissance de 50% (1 porteur sur 2 dispose d'une carte sans contact), le parc de terminaux sans contact a doublé, et le nombre de transactions sans contact a été multiplié par 7, soit +20% en moyenne chaque mois, avec 11 millions de transactions pour le seul mois de janvier 2015. Sur le volet transport, une forte mobilisation est engagée autour de la SNCF (lancement des services NFC par la SNCF dans le TER en 2016) et de la RATP. Plusieurs industriels clés sont en train de structurer une offre sur l'émission de tickets sur mobile pour le compte des opérateurs de transport sous une responsabilité unique et unifiée.
- Robotique Fin 2014, l'initiative « Robot start PME » avait permis de sensibiliser 3 800 entreprises à l'usage de robots industriels et d'accompagner 21 investissements. L'initiative doit toucher à terme 250 investissements, avec un budget total de 33 M€. Le fonds « Robolution Capital » doté de 80 M€, a investi ces derniers mois environ 10 M€ dans sept entreprises, dont Alci (vision intelligente), Ez-Wheel (roue autonome), Navya (véhicule autonome) et Neurala (intelligence artificielle pour robots). Plusieurs réalisations sont attendues avant la fin de l'année 2015, notamment la création d'une plateforme technologique de robotique industrielle permettant aux PME et ETI de tester de nouvelles technologies pour l'usine du futur.
- Cybersécurité Les premiers labels « France Cybersecurity » ont été remis au Forum international de la cybersécurité à Lille en janvier 2015 : 24 offres et 17 entreprises ont été retenues. Plusieurs réalisations seront mises en place avant la fin de l'année : un fonds d'investissement pour les startups de la cybersécurité et le lancement de plateformes nationales de test et de démonstration pour la cybersécurité.
- Logiciels et systèmes embarqués 8 projets industriels concernant par exemple les contrôleurs de robots industriels ou les protocoles de communication à faible consommation des objets connectés ont été lancés à l'automne 2014 avec le soutien du programme d'investissements d'avenir pour un montant total de 24 M€. L' « androïd industriel », projet de grande ampleur défini conjointement par les fournisseurs de technologie et les industriels utilisateurs, sera lancé en septembre 2015.



- Souveraineté Télécoms Le plan a permis la soumission de 13 projets intégrant des partenaires français à l'appel à projet de la Commission européenne de novembre 2014 dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP) européen sur la 5G. Deux projets vont également être lancés d'ici l'été sur la radio mobile professionnelle (PMR) en 4G (LTE), pour développer une offre de service mobile haut débit durcie pour les usages régaliens (forces armées, forces de l'ordre ou sécurité civile en intervention).
- Nanoélectronique Le plan Nano 2017 permet de consolider l'écosystème européen autour du pôle de Crolles et de 10 projets de R&D regroupant 197 partenaires pour un montant d'investissement d'environ 1 milliard d'euros. Le travail se poursuit aussi sur les composants critiques et sur l'accès à une offre de composants nationale. Tout est mis en œuvre pour faire émerger d'ici l'été un projet de plateforme d'accès aux fonderies, porté par un acteur économique.

Emmanuel MACRON présidera encore deux nouvelles réunions autour des chefs de projet d'ici la fin du mois de mars, sur les plans relatifs aux transports et à la mobilité avec Ségolène ROYAL et Alain VIDALIES, et à la santé avec Marisol TOURAINE.

**Contacts presse:** 

 Cabinet d'Emmanuel MACRON :
 01 53 18 45 13

 Cabinet d'Axelle LEMAIRE:
 01 53 18 44 50